Demande de modification de la garantie basée sur le fonds au titre d'une police Série Gérant de l'investissement (SGI) III*

C.P. 4241, Station A
Toronto (Ontario) M5W 5R3
ivari.ca

Dans la présente demande, par « vous », « votre », « vos » et « propriétaire », on entend la personne qui jouit des droits de propriété aux termes du contrat. Par « nous », « notre » et « nos », on entend ivari.

POUR LES POLICES EN VIGUEUR SEULEMENT

À utiliser dans les cas suivants :

- Réduction de la garantie relative à la prime brute de 100 % à 75 % à l'égard d'un ou de plusieurs fonds.
- Majoration de la garantie relative à la prime brute de 75 % à 100 % à l'égard d'un ou de plusieurs fonds.
- Exercice de l'option de réinitialisation.

*Polices SGI III établies à partir du 3 février 1998.

1 Coordonnées

CETTE PARTIE DOIT ÊTRE REMPLIE INTÉGRALEMENT

Numéro de la police en vigueur	Type de régime : ○ Non-enregistré ○ RER ○ RER de conjoint ○ RERI/CRI
S'agit-il d'un régime prête-nom? ○ Oui ○ Non	Numéro de renvoi

PROPRIÉTAIRE Nom de famille	Prénom(s)	Initiale du second prénom
COPROPRIÉTAIRE (le cas échéant) Nom de famille	Prénom(s)	Initiale du second prénom

2 Objet de la demande

Pour permettre à ivari de traiter les transactions demandées, veuillez remplir le tableau ci-dessous et indiquer le ou les fonds visés. Nous avons énoncé quelques-unes des principales conséquences de chacune des transactions. **Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller.**

i) **Réduction de la garantie relative à la prime brute** de 100 % à 75 %**

- La garantie relative à la prime brute de 75 % s'applique à tous les actifs du fonds.

ii) **Majoration de la garantie relative à la prime brute de 75 % à 100 %.**

- La garantie relative à la prime brute de 100 % s'applique à tous les actifs du fonds.
- La date d'échéance de la prime est reportée à 10 ans à partir de la date du traitement de la majoration.
- Les frais de la garantie relative à la prime brute de 100 % seront imputés à partir du trimestre suivant la date de la majoration.
- La garantie relative à la prime brute de 100 % sera réduite à **80 % à l'échéance** s'il reste moins de 10 ans avant la date d'échéance du contrat. Dans le cas des polices non enregistrées, si le rentier avait au moins 81 ans à son décès, la garantie relative à la prime brute de 100 % sera également réduite à **80 % au décès**.

iii) **Exercice de l'option de réinitialisation.**

- La date d'échéance de la prime est reportée à 10 ans à partir de la date du traitement de la réinitialisation.
- Dans le cas de la garantie relative à la prime brute de 100 %, la réinitialisation pourrait avoir pour effet de modifier les frais de la garantie relative à la prime brute de 100 %.

**Y compris la garantie relative à la prime brute à l'échéance et au décès.

NOM DU FONDS	RÉDUCTION DE LA GARANTIE 100 % À 75 %	MAJORATION DE LA GARANTIE 75 % À 100 %	RÉINITIALISATION
	○	○	☐
	○	○	☐
	○	○	☐
	○	○	☐
	○	○	☐
	○	○	☐
	○	○	☐
	○	○	☐

Fournir une copie pour chacun : siège social, conseiller, courtier/agent général et client.

3 Accusé de réception et autorisation du propriétaire

Signature du propriétaire ou du propriétaire bénéficiaire de la police***	Date (JJ/MM/AAAA)	Province/Territoire/État
Signature du copropriétaire (le cas échéant)	Date (JJ/MM/AAAA)	Province/Territoire/État
Signature du courtier ou la personne désignée par le fiduciaire (régimes enregistrés)	Date (JJ/MM/AAAA)	Province/Territoire/État

*** Propriétaire bénéficiaire du contrat détenu au titre d'un régime prête-nom.

Veuillez vous rendre sur le site ivari.ca pour lire notre politique sur la protection de la vie privée et comprendre la façon dont nous traitons vos renseignements personnels. Veuillez noter que nous pouvons mettre à jour cette politique de temps à autre.

4 Agent autorisé

Nom de famille	Prénom(s)	Initiale du second prénom

Signature du conseiller	Date (JJ/MM/AAAA)

Procuration limitée au dossier	Code d'AG ou de courtier	Code d'AP ou de représentant	Nom du conseiller ou du représentant

5 Commentaires

ivari MC C.P. 4241, Station A, Toronto (Ontario) M5W 5R3 • Téléphone : 1-800-846-5970

Vous pouvez nous transmettre de manière instantanée et sécurisée vos formulaires remplis et signés en utilisant notre outil en ligne *Envoyer des documents* accessible sur ivari.ca.

MC ivari et les logos ivari sont des marques de commerce d'ivari Holdings ULC. ivari est autorisée à utiliser ces marques.

ENREGISTRER IMPRIMER EFFACER

Fournir une copie pour chacun : siège social, conseiller, courtier/agent général et client.